ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 6331

Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur le projet de reforme de la loi no 1306 du 22 mars 1941 relatif a l'exploitation commerciale des voies navigables, qui va etre soumis au vote du Parlement. Il lui demande de lui preciser le calendrier d'examen de ce projet de loi.

Texte de la réponse

Enregistre le 6 juillet 1993 sous le numero 447 a l'Assemblee nationale et renvoye a la commission de la production et des echanges, le projet de loi relatif a l'exploitation commerciale des voies navigables devrait etre prochainement examine par le Parlement.

Données clés

Auteur : M. Sarre Georges
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6331
Rubrique : Transports fluviaux
Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3282
Réponse publiée le : 3 janvier 1994, page 49